

Chapareillan

PASTORALISME / La FAI a profité de son assemblée générale à Chapareillan le 11 avril pour évoquer les nombreux sujets sur lesquels elle travaille au quotidien.

En action dans les alpages

Faire en sorte que les alpages isérois se portent bien. Telle est la tâche ardue à laquelle s'emploie la FAI (Fédération des alpages de l'Isère). Jour après jour, années après années, élus et salariés de l'association accomplissent de nombreux travaux pour améliorer les espaces pastoraux du département. « S'ils semblent être à la marge vis de Paris ou de Bruxelles, ils occupent pour nous montagnards, éleveurs, alpagistes, locaux ou transhumants, une place indispensable à l'équilibre de nos systèmes d'élevages extensifs et vertueux, en réponse aux grands défis de l'écologie, de l'eau potable, du bien-être animal, de productions de grande qualité, de services d'intérêt général », souligne Denis Rebreyend, le président, à l'occasion de l'assemblée générale de la structure. Organisée le 11 avril à Chapareillan, elle a permis d'évoquer les nombreux dossiers dans lesquels l'association est investie.

Profonds changements

La question des logements pastoraux est importante. Pour avoir une idée plus précise de l'état de ce parc, la FAI a réalisé un recensement des cabanes pastorales en Isère et dans l'ensemble du massif alpin. L'objectif n'était pas de savoir s'ils sont réglementaires ou pas, mais de les identifier en ayant une approche pratique de leurs équipements et de partager les connaissances acquises de façon à pouvoir les faire évoluer dans le temps. « L'enquête a permis d'identifier l'existence de 186 logements en Isère dont 167 utilisés. Les trois quarts sont des propriétés communales, 10 % appartiennent à des propriétaires privés. La moitié de ces logements est accessible en moins d'une heure de marche, un quart en 4x4 et un quart bénéficie d'une route carrossable. Le plus souvent, il s'agit de logements d'une surface allant de 20 à 40 mètres carré. S'agissant de l'état de l'enveloppe (mûrs, bâti, toiture), il est jugé bon pour la moitié des cabanes, moyen pour un tiers et délabré dans 17 % des cas. L'eau est présente dans 80 % d'entre elles et le chauffage dans la quasi-totalité », précise Julien Vilmant, en charge des diagnostics pastoraux à la FAI.



La FAI a tenu son assemblée générale le 11 avril à Chapareillan.

En réalisant ce travail, la FAI souhaite l'amélioration de ces logements, même s'il subsiste de nombreux freins pour la mettre en œuvre : coûts, maîtrise du foncier, accessibilité, réglementation compliquée, pouvoir d'achat amoindri des propriétaires... Pour les responsables de la FAI, la question est pourtant très importante : « car aujourd'hui, plus qu'hier, nous avons besoin de chalets en bon état, car nous avons besoin de salariés », reconnaissent-ils. « Heureusement que les collectivités apportent leur soutien financier », ajoutent-ils. Chaque année, 500 000 euros sont utilisés pour la construction, la rénovation et l'aménagement des chalets. Si certains considèrent que ces améliorations sont loin d'être suffisantes, les alpagistes rétorquent qu'il y a quand même eu de profonds changements depuis les années 2000. D'autant que le nombre de bergers a été multiplié par quatre depuis les années 1990. « Même si c'est vrai que ce n'est pas encore parfait, d'importants efforts ont été réalisés par les éleveurs et les responsables d'alpages », assure Christophe Moulin, technicien à la FAI en charge des améliorations pastorales.

Des réussites

Au quotidien, l'activité de la FAI est dense, les sujets à traiter sont nombreux. La question de la ressource et du stockage de l'eau se fait de plus en plus pressante. Celle de la sensibilisation du grand public aux problématiques pastorales aussi. D'autre

part, les appuis techniques aux alpagistes sont divers. Ils concernent le sanitaire, la prédation, les hélicoptages réalisés à destination des alpages sans accès, l'emploi... Si le recrutement des bergers n'est pas toujours aisé, certaines réussites méritent tout de même d'être soulignées. À l'image de l'embauche de Juliette Fortunier, la bergère d'appui venue soutenir les alpages en difficulté en 2023, et qui doit revenir pour la saison 2024. L'association est aussi engagée en matière d'économie, avec la mise en œuvre des projets Viand'Alpes et Viandes Agropastorales, destinés à promouvoir les produits issus d'alpages. La PAC et les MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) restent également des dossiers majeurs sur lesquels la FAI consacre d'importants moyens. En 2023, 82 groupements pastoraux ont pu déclarer une MAEC dans les territoires porteurs d'un PAEC (Projet agro-environnemental et climatique). Cela représente une enveloppe de 4,8 millions d'euros pour cinq ans. « Et grâce à la mobilisation syndicale, à des demandes conjointes portées par la FDSEA de l'Isère, la chambre d'agriculture et la FAI, 1,5 million d'euros supplémentaire va être apporté à l'agriculture iséroise via la contractualisation de nouvelles MAEC. Et contrairement à la précédente campagne, ils pourront être attribués à des dossiers individuels », complète Jérôme Crozat, le président de la FDSEA. ■

Isabelle Brenguier

BERGERS / Accusé de ne pas avoir participé à la dernière rencontre paritaire avec la SGT-CGT gardiens de troupeau, Jérôme Crozat, le président de la FDSEA, explique les motifs d'absence du syndicat patronal.

Indispensable respect

À titre de l'Association des bergères et bergers en alpages et systèmes pastoraux, Thomas Bustarret s'est ému des conditions d'exercice du métier de gardien de troupeau. Pour lui, elles ne sont plus adaptées et elles entraînent un problème de qualification des bergers, qui, du fait de la pénibilité, ne restent pas longtemps en activité. « Il faut que la réglementation évolue », a-t-il martelé à l'occasion de l'assemblée générale de la FAI, qui s'est tenue le 11 avril à Chapareillan, au pied du massif de Chartreuse. « Mais les représentants de la FDSEA de l'Isère refusent de revenir à la table des négociations paritaires⁽¹⁾ », a-t-il poursuivi.

Présent à la rencontre, le président de la FDSEA Jérôme Crozat a expliqué pourquoi le syndicat qu'il

dirige a annulé sa participation à la commission. « Lors de la précédente réunion, la SGT-CGT gardiens de troupeau a quitté la table au motif que la discussion n'avancait pas alors que nous étions en plein échange sur différents sujets. Après cela, elle a distribué des tracts nous accusant de « patrons voyous » avec des têtes de mort sur les logos de la FNSEA. Nous ne sommes pas des patrons du CAC 40. Nous ne pouvons pas discuter avec un syndicat qui emploie ce type de méthodes. Les commissions paritaires se tiennent dans un cadre tripartite réglementé. Les médias n'y sont pas associés. Pour revenir à la table des négociations, nous attendons du respect », a demandé le responsable.

Ennuagé, le président de la FAI, Denis Rebreyend a rappelé que l'asso-

ciation ne prenait pas part à cette commission, mais essayait d'amener des éléments techniques. « J'ai vu des éleveurs malmenés par certaines communications. Je n'apprécie pas. Bien sûr, il faut que chacun puisse s'exprimer. Mais cela doit se faire dans le respect. S'agissant des alpages, il existe effectivement des situations qui ne vont pas, qu'il va falloir améliorer, mais dans la majorité des cas, cela fonctionne. Et de nombreuses améliorations ont déjà été conduites », indique le président de la FAI. ■

IB

(1) La table des négociations rassemble la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), les syndicats de salariés et le syndicat patronal de référence qu'est la FDSEA de l'Isère.